

UNE ENQUETE SUR LA COMPREHENSION DU VOCABULAIRE.

DANS DES CLASSES TRADITIONNELLES.

PREPARATION DE L'ENQUETE.

Dans le cadre de l'activité des groupes de travail, celui que nous appellerons le groupe de Bruxelles-Est (comprenant le lycée d'Etterbeek, les athénées d'Auderghem, d'Etterbeek, de Watermael-Boitsfort, de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre) a organisé une enquête portant sur la compréhension du vocabulaire que l'élève est appelé à rencontrer dans les documents écrits qui lui sont soumis lors des leçons d'histoire.

Au départ, les professeurs participant à l'enquête décidèrent de choisir deux textes : l'un pour les deux classes inférieures, l'autre pour les quatre classes supérieures de l'enseignement moyen. Il s'avéra, en effet, qu'il est quasi impossible de trouver un texte présentant suffisamment de difficultés pour un élève de première, et n'étant pas, en même temps, complètement hors de portée d'un élève de sixième.

Inversement, un texte qui convient pour la sixième risque d'être d'un entendement vraiment facile pour un rhétoricien.

D'autre part, il est bien évident que la nature même des textes et du vocabulaire, pour ne pas dire de l'enseignement, varie du début à la fin des humanités : au début, il est nécessaire de s'en tenir à des notions concrètes, tandis qu'il faut avoir familiarisé avec un minimum de termes abstraits le jeune homme ou la jeune fille qui va bientôt aborder l'examen de maturité.

Le choix des textes ne fut pas tellement laborieux dès qu'on se fut donné pour règle de les prendre dans des manuels ou recueils couramment utilisés en classe comme sources de documentation écrite. Par contre, le choix, à l'intérieur des textes, des termes dont on voulait vérifier la compréhension, se révéla plus ardu. En effet, chacun fut pris de scrupules quant à l'opportunité qu'il y avait à faire expliquer tel vocable plutôt que tel autre et quant aux critères qui pouvaient motiver le choix.

Finalement, pour les classes inférieures, on opta pour l'extrait des chroniques de Saint-Denis (1415), tiré de HAYT F. et REGNIER P.-L. *Histoire universelle, IX^e - XVI^e siècle*, coll. Roland, Namur, Wesmael-Charlier, 1965.



CHRONIQUES DE SAINT-DENIS, 1415.

Les habitants des faubourgs et des campagnes aimèrent mieux se réfugier dans les villes closes que de s'exposer à la rencontre des gens du roi, qu'ils redoutaient plus que l'ennemi même.

Ils apprirent bientôt, en effet, à leurs dépens, qu'il n'y avait point de différence entre ces gens et les Anglais ou plutôt que ceux-là les pillaient et les rançonnaient davantage et exerçaient des brigandages plus intolérables. Ils leur extorquaient leur or par la violence. Leur cruauté inspirait partout une telle terreur que les ecclésiastiques enlevaient des églises les joyaux consacrés à Dieu parce que ces pillards s'en emparaient sans scrupules.

Dans ce texte, nous avons choisi les dix mots soulignés : les uns appartenant au langage courant, d'autres au vocabulaire historique ou géographique, d'autres enfin, parce qu'on les retrouve avec une fréquence certaine dans les leçons.

Sans doute, le procédé est-il assez empirique et arbitraire ; il faut en convenir. Une meilleure solution eût peut-être été de prendre des phrases détachées qui contenaient dix mots à expliquer répondant à des critères plus élaborés.

Quant au texte des classes supérieures, il s'agit d'une lettre de Léopold 1^{er} à son ministre Frère-Orban, lettre datant de 1848 et extraite de BONENFANT P., QUICKE F. et VERNIERS L., *Lectures historiques*, tome III, p. 195, Bruxelles, De Boek, 1936.

LE ROI LEOPOLD 1^{er} FELICITE LE MINISTRE FRERE-ORBAN.

Laeken, le 16 mai 1848.

Mon cher Ministre,

Monsieur Veydt ⁽¹⁾ a exprimé l'intention de se retirer aussitôt que la session actuelle serait terminée. Ce fait me paraît tout à fait rétablir cette union qui a existé dans le cabinet et qui lui avait donné une si grande force d'action dans la formidable crise des mois derniers. Mais voici que les nouvelles de Paris auxquelles j'avoue que je ne m'attendais nullement ⁽²⁾ nous imposent le glorieux devoir de continuer à défendre la cause de la vraie liberté et de l'existence de la société politique menacée dans tous ses éléments qui seuls peuvent la maintenir et assurer son progrès. Vous êtes, mon cher Ministre, un ministre européen, il ne s'agit pas seulement de notre bonne et admirable Belgique, il s'agit de la

(1) Ministre des Finances. Frère-Orban fut chargé du portefeuille des Finances, ad interim.

(2) Allusion à l'insurrection du 15 mai.

civilisation et de l'existence politique et sociale de tous les pays sans exception. Les noms des ministres belges, qui, au milieu des plus épouvantables orages que l'histoire recorde, ont si courageusement tenu le timon de l'Etat, seront glorieusement conservés dans l'histoire de l'Europe et vous devez éprouver une satisfaction sans mélange, en pensant que vos efforts conserveront à l'humanité tout entière ses biens les plus précieux.

Léopold.

Comme on le voit à la lecture, ce texte comporte un certain nombre de termes parmi les plus courants du vocabulaire politique et général, ainsi qu'une image dans le style du langage politique : les dix termes et expressions soulignés furent jugés accessibles aux élèves de 1^{re}. A l'expérience, le travail demandé se révéla difficile, car certains mots sont pris dans des acceptations assez particulières ; c'est le cas de « société » et de « politique ».

PROCESSUS DE L'ENQUETE ET REMARQUES.

Sur le plan pratique, comment l'opération fut-elle menée ?

Les textes ci-dessus furent photocopiés en y soulignant les mots dont les élèves devaient donner la signification dans le contexte proposé.

Quant au nombre d'élèves qui furent l'objet de l'enquête, en voici la répartition :

6es	5es	4es	3es	2es	1es
509	393	291	318	206	174

Au total, dans tous les établissements participant au groupe de travail, des classes de tous les niveaux et de toutes les sections furent soumises à l'épreuve. Seules, les classes supérieures d'un des établissements n'y prirent pas part.

Ce fut le professeur titulaire du cours qui corrigea les réponses de ses élèves. Lors du contrôle de celles-ci, les définitions des mots soulignés données par les élèves furent classées sous trois rubriques : bon, discutable, mauvais.

Arrêtons-nous à ce stade du rapport sur notre enquête pour procéder à la critique de la méthode employée.

Points positifs : il faut noter d'abord la représentativité de l'échantillon due au grand nombre d'élèves (1856 au total) et de professeurs (16) participant à l'opération ; la masse d'élèves et un nombre suffisant de professeurs assurent une diversité qui permet d'éliminer d'éventuels facteurs particuliers susceptibles de fausser les résultats.

Points négatifs : mentionnons en premier lieu la méthode d'approche utilisée pour vérifier la compréhension des mots et la méthode de dépouillement.

En effet, fournir la définition d'un mot, même dans un contexte donné, confronte l'élève avec un problème d'expression qui dépasse parfois ses possibilités, alors qu'il possède un entendement suffisant du sens des termes et qu'il saisit convenablement celui de la phrase.

Dans ces conditions, on pourrait nous reprocher de ne pas avoir eu recours aux méthodes actuellement en honneur dans les milieux spécialisés comme celle du choix multiple, laquelle consiste à soumettre à l'élève une liste proposant cinq définitions pour chacun des mots à expliquer et à lui demander de pointer celle qu'il estime adéquate. Reconnaissons qu'une telle méthode requiert un minimum de pratique préalable ou l'aide d'un spécialiste, ce dont nous ne disposons pas.

Un autre point faible concerne le caractère subjectif incontestable des appréciations par les professeurs, lors du dépouillement, quant au classement d'une réponse sous l'une ou l'autre des rubriques adoptées. Ce défaut est d'ailleurs une sorte de corollaire du précédent. Les défaillances d'expression de l'élève obligent le correcteur à trancher arbitrairement et parfois de façon contestable.

Il est indubitable que certains se révèlent, à l'analyse, plus rigoureux que d'autres et que d'aucuns ont tendance à se montrer plus indulgents que la moyenne (1).

Remarquons cependant qu'en ce qui concerne le résultat d'ensemble, ces divergences ne présentent peut-être pas une importance extrême : on peut admettre que les professeurs les plus rigoureux compensent les effets des plus indulgents et inversement.

On pourrait être tenté de proposer une double correction ; faudrait-il alors assortir les correcteurs ? Nous ne croyons pas souhaitable une telle façon de procéder qui finirait par compliquer dangereusement le travail du point de vue des personnes.

(1) Comme exemples d'appréciations très divergentes, retenons ceux-ci :

- en 6^e, à l'établissement A : 99 élèves (2 classes modernes et 2 latines)
à l'établissement B : 102 élèves (idem)
le professeur de A obtient : *Bon* : 32% *Discutable* : 20% *Mauvais* : 48%
le professeur de B obtient : *Bon* : 64% *Discutable* : 24% *Mauvais* : 12%
- en 4^e, à l'établissement E : 46 élèves
à l'établissement F : 84 élèves.
le professeur de E obtient : *Bon* : 4% *Discutable* : 56% *Mauvais* : 40%
le professeur de F obtient respectivement : 26%, 39%, 35%.

Toujours à propos de la méthode de dépouillement, reconnaissons qu'il y a deux ou trois dizaines d'années, on n'en aurait pas employé d'autres que la nôtre, les nouvelles n'ayant été introduites que par suite du recours à des procédés mécaniques de dépouillement. De plus, tout nous permet de croire que pendant pas mal d'années encore, les enseignants utiliseront des procédés pareils aux nôtres pour juger des connaissances de leurs élèves et leur attribuer leurs notes. Tirons cette leçon des considérations qui précèdent et du travail statistique effectué : les professeurs doivent se défier de tout penchant excessif à la rigueur comme à l'indulgence. Les conséquences peuvent en être trop fâcheuses pour leurs élèves.

RESULTATS ET COMMENTAIRES.

Mais malgré les défauts dont est entachée notre enquête, quel enseignement pouvons-nous en tirer ?

Voyons d'abord les résultats globaux :

Classes	Premières			Deuxièmes			Troisièmes		
Appré- ciation	Bon	Discu- table	Mauvais	Bon	Discu- table	Mauvais	Bon	Discu- table	Mauvais
Répon- ses	840	584	316	854	641	565	1023	942	1215
% age	48	34	18	41	32	27	32	30	38
Total	1740			2060			3180		

Classes	Quatrièmes			Cinquièmes			Sixièmes		
Appré- ciation	Bon	Discu- table	Mauvais	Bon	Discu- table	Mauvais	Bon	Discu- table	Mauvais
Répon- ses	826	883	1201	2003	602	1325	2220	854	2016
% age	29	30	41	51	15	34	43	17	40
Total	2910			3930			5090		

Disons tout de suite le genre de conclusions que nous avons écartées celles provenant d'une comparaison entre sections latines et sections modernes, celles résultant d'une mise en regard des sixièmes d'écoles à tronc commun avec des sixièmes où celui-ci n'existe pas. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat est connu d'avance.

Nous nous sommes abstenus de tenir compte de l'âge des élèves : c'est là un élément qui échappe à notre analyse et nous ne voyons d'ail-

leurs pas où d'éventuelles conclusions sur cette base nous mèneraient sur le plan scolaire.

Quelles conclusions pouvons-nous donc tirer de la masse de définitions que nous avons collectées et des calculs auxquels nous nous sommes livrés ?

A première vue, les professeurs d'histoire pourraient retirer un motif de satisfaction des chiffres obtenus, lesquels font voir les pourcentages de la rubrique « Bon » passer de 21 à 48 entre la 4^{me} et la 1^{re} et de 43 à 51 de la 6^{me} à la 5^{me}.

Cependant, à la réflexion, ce dernier résultat est assez peu réjouissant : quand on sait le nombre d'élèves se trouvant en 6^{me} qui ne passe pas en 5^{me}, on peut dire que la différence constatée est due au moins autant à la différence de qualité des élèves qu'aux progrès effectivement réalisés par ceux-ci de la 6^{me} à la 5^{me}.

Pour les classes supérieures, sans doute, la différence constatée est encourageante : il y a progrès constant ; cependant, là aussi, un correctif dû à l'abandon des moins doués doit intervenir. De toute façon, n'est-il pas décevant de constater que le rhétoricien moyen ignore le sens d'un mot sur deux des dix qu'il était chargé d'expliquer ?

On peut admettre, dans une certaine mesure, que seulement 10% des élèves des classes supérieures aient compris le sens de l'expression « timon de l'Etat ». Mais il est regrettable de constater que 10 à 20% de nos éliacins ne peuvent définir « humanité », même de façon discutable. Notons encore qu'un terme comme « Cabinet », dans le sens de « ministère », n'est pas compris par la moitié des élèves de 1^{re}.

Manifestement, il s'agit là d'une indigence intellectuelle grave, en particulier si l'on se place sur le plan de l'initiation civique, que l'enseignement secondaire se doit de dispenser, notamment par le truchement du cours d'histoire.

Il est certain que les professeurs d'histoire ne sont pas les seuls responsables. Les collègues de toutes les disciplines doivent collaborer à un enrichissement systématique du vocabulaire.

Les enseignants doivent s'astreindre à définir rigoureusement et régulièrement les termes employés, même fréquemment, et à s'assurer de leur compréhension par les élèves. C'est là une sorte de discipline intellectuelle qui permet d'éliminer le verbalisme et participe de façon fondamentale à la formation des jeunes, tout autant qu'à leur information.

En conclusion de notre enquête, dont l'utilité apparaît de façon incontestable, nous dirons d'abord qu'elle a confirmé — plus que révélé — la faiblesse des connaissances sémantiques des jeunes ; nous dirons ensuite qu'elle a permis à des non-initiés de prendre conscience des difficultés de l'organisation d'un sondage.

Nous nous sommes attachés à relever les défauts de notre entreprise, à noter les écueils que nous n'avions pas réussi à éviter, à faire la critique de notre méthode de travail. Nous pensons que cela peut être utile et nous nous permettons d'espérer que, profitant de notre expérience, un autre groupe de travail recommence l'enquête avec plus de rigueur scientifique, et qu'il puisse confronter ses résultats avec les nôtres.

Athénée Royal de Woluwe-Saint-Pierre.
A. VILAIN,